



## COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 8 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire.

**Présidence :** Mme Sonia BRAU, Maire

**Présents :** Mme Sonia BRAU, M. SAMAMA Joseph, Mme DUCHON Lydie, M. LANCELIN Henri, Mme MARVIN Sophie, M. de NAZELLE Jérôme, Mme BARRÉ Anne, M. DANTAS Isidro, Mme KHALDI Olga, M. BOIRE Vladimir, Mme BULLIER Jessica, M. JOURDAN Yves, M. DEGROOTE Georges, Mme ROUSSEAU Marie-Laure, M. CREMER Etienne, Mme GRATECAP Karine, M. BELLOTTI Cédric, Mme LACROIX Graziella, M. PERUCH Stéphane, Mme SANDRIN Clara, M. CLAIREMBAULT Freddy, M. Vincent VICTOR, Mme DOUET Flore, M. ANELLI Dominique, Mme LAMARRE Maggy, M. BELKACEM Mehdi, Mme DULONGPONT Lydie, M. CAPRONI Christophe, Mme RAZIK Sophie, M. GHERRAS Bilal, Mme DELARUE Camille, M. PRUDENT Jérôme, Mme BENHEMMA Sandra

**Absents excusés :** Mme Virginia DA SILVA pouvoir à Mme Jessica BULLIER, Mme QUINTARD Joselyne pouvoir à M. Etienne CREMER,

**Secrétaire :** Mme SANDRIN Clara

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
35	33	35

**Réf : 2026/04/4 - OBJET : Budget Ville – Affectation définitive du résultat 2025**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les L2311-1-1 et suivants, L2312-1 et suivants, L2313-1 et suivants ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M57 ;

Accusé de réception en préfecture  
078-217805456-20260408-2026-04-4-DE  
Date de réception préfecture : 16/04/2026

Considérant que l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2025 à la suite de l'adoption du compte administratif en conformité avec le compte de gestion ;

Considérant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 5 120 481,92 € et un excédent cumulé d'investissement de 15 747 189,67 € ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire Adjoint et délibéré,

**DELIBERE**

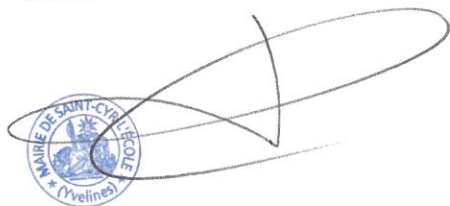
**Article 1 : affecte avec 27 voix pour et 8 abstentions (M. BELKACEM Mehdi, Mme DULONGPONT Lydie, M. CAPRONI Christophe, Mme RAZIK Sophie, M. Bilal GHERRAS, Mme DELARUE Camille, M. PRUDENT Jérôme, Mme BENHEMMA Sandra), les résultats 2025 du budget Ville comme suit :**

- Affectation de la totalité de l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement (compte 002 « résultat de fonctionnement reporté») soit **5 120 481,92€**,
- Report du résultat d'investissement excédentaire, **15 747 189,67€** au compte R001.

Pour extrait certifié conforme et publié en ligne le : **16 AVR. 2026**

**Sonia BRAU**

Maire



**Clara SANDRIN**

Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture  
078-217805456-20260408-2026-04-4-DE  
Date de réception préfecture : 16/04/2026